

AVANT LA REVOLUTION

Le lieu-dit « Les Prés sous l'Eglise » était, avant la Révolution, entièrement entre les mains d'autorités religieuses. On y trouvait en effet : une église, un cimetière, un presbytère, une fontaine dédiée à St-Quentin, un prieuré.

L'EGLISE

Elle était rattachée au diocèse de Rouen (lequel avait pour limite la rive droite du Sausseron).

Vers la fin du XI^e siècle, Adam de Valmondois a donné cette église à l'abbaye St-Martin de Pontoise ainsi que le cimetière attenant et les dîmes qui en dépendaient. La donation comportait également deux arpents de prés et de bois pour édifier un prieuré (voir ci-après).

On ne sait quasiment rien de l'église primitive. La construction de l'église actuelle remonte au début du XIII^e siècle.

La charte de donation précisait que le prieuré jouissait, dans l'étendue de la paroisse, de la moitié des grosses dîmes et des deux tiers des menues dîmes, le surplus des unes et des autres appartenant au curé. L'entretien du chœur et du clocher était dès lors à la charge à la fois du prieur et du curé (l'édifice a servi d'église à la fois pour la paroisse et pour le prieuré).

Selon des conventions ultérieures, les paroissiens devaient terminer et entretenir la nef de la nouvelle église. Le village de Valmondois ne comportant qu'un nombre restreint d'habitants, les moyens ont dû manquer, ce qui explique que la nef soit restée très courte par rapport au chœur.

Au cours du temps, l'église a connu des modifications successives. A ce sujet, voir sur le site angesol.fr les documents suivants :

- Excursion archéologique dans le Vexin français, par Louis Régnier – Année 1927
- L'église Saint-Quentin de Valmondois, par Mireille Samson – Bulletin de l'Association des Amis du Vexin Français – N° 56 – Année 2005

De l'extérieur, l'église St-Quentin présente l'aspect d'une modeste église rurale de plan rectangulaire. On peut cependant y trouver quelques éléments intéressants :

- Un chœur qui est un exemple parfait du style gothique de l'Ile-de-France ;
- Une chapelle de la Vierge qui a été décorée au XVI^e siècle de clefs pendantes formant un décor flamboyant annonçant la Renaissance ;
- Quelques tableaux dont un « Mariage de la Vierge », un « Saint-Jérôme » et « Le Christ chez Marthe et Marie ».

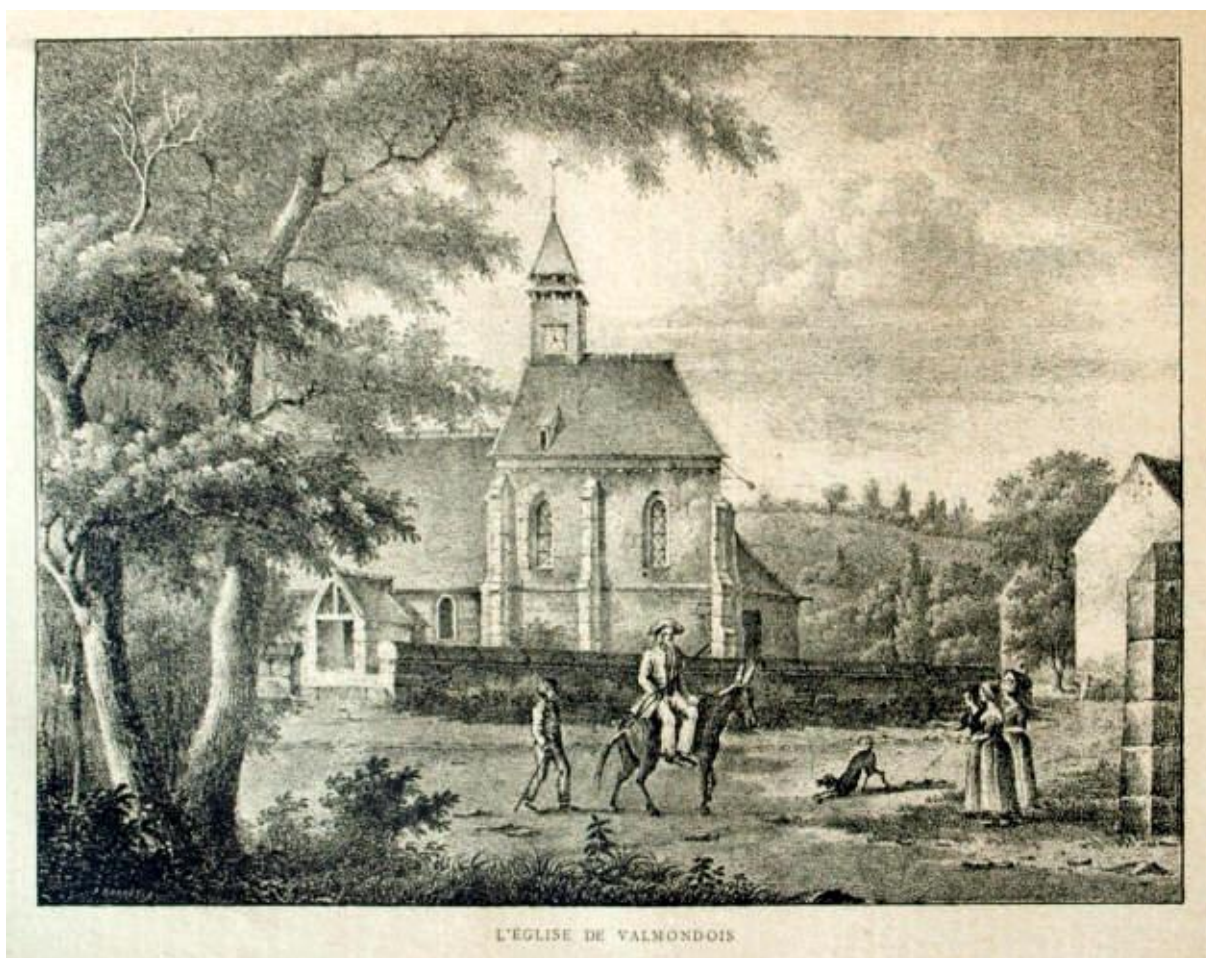
LE CIMETIERE

Très classiquement ce cimetière entourait l'église. Il a été transféré sur le coteau en 1821. Il était clos par un mur que l'on peut encore distinguer sur une gravure, publiée en 1889 dans la « Seine-et-Oise illustrée » (voir ci-après).

Nota – Ce mur ou une partie du mur a dû être supprimé dans les années 1840-50. Cela a permis d'élargir le chemin allant du moulin à la grande rue par empiètement sur le terrain ainsi libéré le long de l'église. Cela résulte d'une décision du conseil municipal en date du 18 juin 1850, le meunier, Jean-Baptiste Bazin, et le fermier, Charles Caffin, achetant en commun 41 m² de terrain pour « l'élargissement du chemin privé conduisant à leurs propriétés respectives ». Cette opération a entraîné l'abattage de cinq tilleuls.

Nota bis – A l'époque, Messieurs Bazin et Caffin devaient être seulement locataires du moulin et de la ferme car ils ont acheté ces biens seulement en 1863.

Nota ter – Il y a un certain nombre d'années, des ouvriers sont venus faire des travaux dans la propriété. Ayant creusé le sol, ils sont tombés sur des restes humains. Ils s'apprêtaient à contacter la gendarmerie mais Marie-France les en a dissuadés, leur certifiant qu'il s'agissait des restes de l'ancien cimetière.



LE PRESBYTERE

Il était situé à l'emplacement de ce que nous appelons la « vieille maison » mais il n'est pas évident qu'il s'agisse des bâtiments actuels. En effet, selon le cadastre, il y aurait eu démolition. En tout état de cause, les descriptions que l'on trouve au fil des différents actes notariés (voir chapitres suivants) amènent à penser qu'il y a eu profonde modification des lieux.

LE CLOS DE LA CURE

Il s'agit d'un terrain qui jouxtait le presbytère. Il faisait partie du prieuré et appartenait donc à l'abbaye Saint-Martin.

Par acte du **17 octobre 1788**, passé chez M^e Lalouette, notaire à Pontoise, le prieur en titre, don Louis Langlois, loue ce terrain pour neuf années à François Claude Papon, prêtre de la paroisse de Valmondois (don Langlois n'est pas présent pour la signature de l'acte ; il a donné procuration à Guislain François Daurin, prêtre religieux de l'ordre de Saint-Benoit congrégation de Saint-Maur, procureur célièrier de l'abbaye Saint-Martin de Pontoise).

Le bien ainsi loué est décrit comme suit dans l'acte : *Un enclos tant en jardin qu'en prés contenant 20 arpents cinquante-deux perches sis audit Valmondois, lieu près de l'église dudit lieu, ledit enclos devant être garni de cent-trente-quatre pieds d'arbres fruitiers tant grands que petits et de quinze pieds d'arbres peupliers, saules et autres. Ledit enclos tenant d'un côté à la cure du lieu et aux héritiers Raphaël Parchal, vers l'orient à la prairie dudit lieu, d'un bout par une haie au cimetière du dit Valmondois et à Jean Pinot joignant la maison dudit prieuré, laquelle maison est*

comprise au présent bail et consiste en un bassin, deux chambres de plain-pied, couverts de chaume, cour et lieux.

Nota : L'acte porte aussi sur la location de

- quatre-vingt-quatre perches de terre en terroir de Valmondois, lieudit le bois Verret ;
- Soixante-dix perches de terre lieu le chemin du bacq (sic) ;
- Deux arpents cinquante-six perches, chemin du bacq. Cette pièce a été donnée en l'échange par son altesse sérénissime monseigneur le prince de Conty ;
- Trois arpents cinquante-sept perches de terre en terroir de Butry, lieudit la ruelle aux ânes ;
- Sept arpents soixante-quinze perches de terre labourable audit terroir.

Le tout était loué auparavant à Antoine Rouzé, meunier et laboureur, demeurant à Auvers, et à sa femme Marie-Jeanne Philippe.

LA FONTAINE SAINT-QUENTIN

A proximité du presbytère, existait une fontaine alimentée par une source. Elle était consacrée, comme l'église, à Saint Quentin. De source orale, on y venait en pèlerinage pour guérir des maladies des yeux.

Quentin était un de ces jeunes romains qui, au III^e siècle, sont venus prêcher l'Évangile en Gaule. Il subit le martyr : torturé puis décapité, son corps fut jeté dans des marais près de la Somme. Cinquante-cinq ans plus tard, une riche aveugle venue de Rome à la suite d'un songe, retrouva le corps et la tête du martyr et guérit de sa cécité.

Elle fit enterrer ces restes et construisit au-dessus une chapelle. Cet édifice est à l'origine de la basilique de la ville de St-Quentin (Aisne). Un important pèlerinage s'y est développé ; on y venait en particulier pour soigner les maladies des yeux (Saint-Quentin était également invoqué dans les cas d'hydropisie).

Nota : Cette fontaine a été supprimée par nos prédécesseurs mais, pendant longtemps, une petite statue en plâtre, dans une niche en pierre, qui devait surmonter la fontaine, a subsisté dans un coin du jardin (à côté de la grange).

Nota bis : Notre grand-père Dechatre ayant fait analyser l'eau de cette source, il est apparu qu'elle avait une composition très particulière (aucune trace conservée de cette analyse).

Nota ter : l'emplacement exact de cette fontaine nous est donné par un plan figurant en tête du chapitre intitulé « 1918 – Constitution d'une propriété par regroupement de terrains »

LE PRIEURÉ

En 1069, saint Gautier est devenu abbé d'une communauté de moines établie à Pontoise. Celle-ci a adopté la règle de Saint-Benoît et s'est mise sous la protection de Saint-Martin.

A la fin du XI^e siècle, cette abbaye Saint-Martin a créé un certain nombre de prieurés. Dans chacun d'eux vivaient, travaillaient et priaient deux ou trois moines bénédictins.

Du prieuré établi à Valmondois, il ne reste rien aujourd'hui, ou bien peu de choses, les bâtiments ayant depuis longtemps disparu.

Selon certaines sources, ce prieuré se trouvait à l'emplacement de la ferme à cour carrée, située près de l'église. On remarque, dans un terrain voisin, d'énormes pierres de démolition provenant d'un bâtiment important. S'agit-il de vestiges du prieuré ou bien de ce qui reste de l'église primitive dont on ignore l'emplacement ? (Voir photo ci-après)



Selon d'autres sources, le prieuré était situé du côté de la sacristie actuelle. En effet, il était d'usage que le bâtiment des moines soit accolé à l'église afin que ces religieux puissent se rendre rapidement aux offices qui se tenaient à diverses heures de la journée et même de la nuit. A l'appui de cette hypothèse, on peut constater que le mur nord d'un bâtiment faisant partie de la mairie est épaulé de solides contreforts, procédé inattendu dans une construction moderne.

Nota : Cette donnée a été relevée dans un article de Mme Samson mais nous n'avons pas pu la vérifier, compte tenu des constructions effectuées récemment.

Divers bâtiments peuvent être rattachés à ce prieuré : un moulin sur le Sausseron, dit « moulin sous l'église », aujourd'hui désaffecté, ainsi qu'une vaste propriété dénommée Le Prieuré. De même une forge, située le long de la grande rue, était encore en fonctionnement il y a quelques années (maréchal ferrant).

Enfin, il reste trace des travaux effectués par les moines en matière de drainage des terrains : lorsque l'on creuse le sol, on peut tomber sur de grosses pierres qui protègent des rigoles où l'eau s'écoule.

La documentation concernant le prieuré est difficile à obtenir. Il existe certes un dossier aux archives départementales mais les différents textes qui y figurent sont tous rédigés en latin (1). Nous avons cependant pu rassembler quelques informations correspondant à la période ayant précédé la Révolution.

Il semble que plus aucun moine ne séjournait sur place. Par contre, on continuait à nommer un prieur (rappelons qu'il s'agissait d'un « bénéfice » attribué à des gens bien en cour). C'est ainsi que Pierre Jacques Févier, prieur depuis 1763, a été remplacé en 1774 par Dom Louis Langlois. Les archives font état de remboursements de frais (200 livres) pour le voyage de ce dernier entre Vire et Valmondois ainsi que pour son retour (on peut supposer qu'il y a eu prise de possession des lieux par le prieur sans qu'il ait l'intention d'y séjourner).

Les biens du prieuré (terres, bois, prés, bâtiments) étaient donnés à bail. C'est ainsi que, en 1774 également, il y a eu changement de titulaire du bail, un dénommé François Meunier étant remplacé par un sieur Bongevin et sa femme. Dans le même temps, le montant du loyer est passé de 550 livres à 1000 livres, sans que l'on sache à quoi correspondait cette augmentation.

(1) Ces documents, rédigés en latin, sont classés en liasses et abordent les sujets suivants :

- *Vente de terres (1405-1406)*
- *Partage de la dîme entre le prieur et le curé (1380)*
- *Baux à cens (1497)*

- *Déclaration de biens du prieuré (1477-1570)*
- *Baux de ses revenus et des terres lui appartenant (1451-1660)*
- *Copies anciennes de donations de terre par les seigneurs de Valmondois au XIII^e siècle*
- *Prise de possession et provisions de prieurs (XVIII^e siècle)*
- *Visite du prieuré (1657)*
- *Réparations de l'église et du prieuré (1740-1779)*
- *Procédures entre Jean Burel et Louis Rastel, tous deux se disant prieur, ce dernier débouté (1615-1616)*